

Seul le contenu non personnalisé est affiché dans le PDF.

AKTO poursuit son engagement en faveur de l'inclusion des travailleurs handicapés

Du soutien à la définition de votre politique de ressources humaines, en cohérence avec vos besoins en compétences, à la mise en œuvre d'actions concrètes, AKTO vous accompagne ! Votre conseiller AKTO saura coconstruire avec vous des solutions Emploi/Formation afin d'accueillir et recruter des demandeurs d'emploi et former des salariés en situation de handicap.

▷ RECRUTER ET INTÉGRER DES SALARIÉS

◀ RETOUR Accueil / Articles / AKTO poursuit son engagement en faveur de l'inclusion des travailleurs handicapés Mise à jour : 16/02/2022 A+ A- 📄



AKTO a développé depuis de nombreuses années une expertise spécifique sur la thématique du handicap. Cela se traduit, entre autres, par le développement de partenariats solides et durables, avec l'Agefiph notamment, par le co-financement d'études sur la thématique du handicap et les accompagnements menés au bénéfice de plusieurs de ses branches professionnelles... mais également par de nombreuses actions emploi/formation initiées sur l'ensemble des territoires avec l'intervention et l'appui de ses partenaires (Agefiph, cap emploi, Mission Locale, Pole emploi...) pour :

- ✓ Faciliter la rencontre entre les personnes en situation de handicap et les entreprises : Rallye pour l'emploi, job dating...
- ✓ Faciliter l'accès à l'alternance et à la qualification : POEC, prépa-apprentissage...
- ✓ Préparer le public en situation de handicap en travaillant sur l'estime de soi et la façon d'aborder le handicap en entreprise : Tremplin pour l'emploi, Starter TH, ateliers...
- ✓ Changer le regard sur le handicap des entreprises : webinaires, matinales, Escape game...
- ✓ Assurer la promotion des métiers en participant à des Forums emploi ou des informations collectives...

Un partenariat renouvelé entre AKTO et l'Agefiph

Fort d'un partenariat historique basé sur des projets et des expérimentations innovantes, AKTO et l'Agefiph ont signé une nouvelle convention cadre début 2022.

Conclue pour une durée de 3 ans, elle concrétise leurs objectifs communs visant à amplifier la mobilisation des 27 branches et des 164 000 entreprises adhérentes d'AKTO en faveur de l'inclusion, et renforcer l'accès à l'emploi et la sécurisation des parcours professionnels des personnes en situation de handicap.

Une démarche pilotée à échelle nationale et pensée pour être déployée le plus efficacement possible sur l'ensemble des territoires.

La convention se base sur 2 axes de collaboration :

- ✓ **Mobiliser les entreprises et les branches** en accompagnant les politiques de branche, en sensibilisant et outillant les entreprises adhérentes par des actions d'information et de professionnalisation pour lever les freins à l'emploi des personnes handicapées, et en montant en compétences les salariés d'AKTO sur l'appui conseil/accompagnement auprès des entreprises sur la thématique du handicap au travail.
- ✓ **Sécuriser les parcours professionnels des personnes en situation de handicap** pour développer l'employabilité et maintenir l'employabilité des personnes en situation de handicap en leur facilitant notamment l'accès à l'alternance et à la qualification.

AKTO et l'Agefiph assurent un pilotage national stratégique de la collaboration, avec pour objectif d'harmoniser les pratiques en place sur les territoires en fonction de leurs réalités et contextes respectifs.
 Au niveau régional, la convention cadre sera déclinée par régions pour permettre aux 14 délégations régionales de l'Agefiph de travailler avec les directions régionales d'AKTO.

En savoir plus ✓

Des actions menées au quotidien sur l'ensemble des territoires

Des actions menées au quotidien sur l'ensemble des territoires

L'engagement paritaire volontariste de plusieurs branches professionnelles, et la mobilisation des équipes d'AKTO avec l'appui de ses partenaires donnent aussi naissance à des projets innovants et des expérimentations en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap sur les territoires :

- ✓ **Le projet « Réussi'RH »** vise à accompagner des salariés ou demandeurs d'emploi devant se reconverter du fait d'un handicap et des entreprises ayant des difficultés à recruter et à agir pour le maintien dans l'emploi. Il soutient les projets de reconversion professionnelle en identifiant des passerelles possibles de mobilité entre entreprises, en fonction des besoins de ces dernières et de ceux du public accompagné. L'objectif est d'offrir des solutions d'emploi/formation pérennes.
 Ce projet est mis en œuvre en expérimentation jusqu'à fin 2022 auprès de 4 régions : Paca, Nouvelle Aquitaine, Grand Est et Normandie, pour un objectif d'accompagner 200 personnes en situation de handicap, et les entreprises du territoire concernées par le projet.

Découvrez ci-dessous le témoignage d'une entreprise engagée dans Réussi'RH

- ✓ **La démarche Parcours TH** a été initiée en 2017 dans la branche du Travail Temporaire partant du constat que les personnes en situation de handicap ont encore des difficultés à pousser la porte des agences d'emploi. Ce projet avait pour objectif de créer les conditions d'accueil et de recrutement favorables des personnes en situation de handicap en agence par l'identification et la professionnalisation d'un référent TH dans l'entreprise de travail temporaire. Ce projet ayant fait ses preuves dans la branche du Travail Temporaire, AKTO souhaite l'ouvrir à l'ensemble des branches adhérentes avec pour objectif d'accompagner les entreprises à s'engager dans une politique RH plus inclusive.

Des ateliers de sensibilisation pour mieux appréhender l'emploi et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap seront proposés aux entreprises qui souhaitent s'engager dans la démarche. A l'issue de cette sensibilisation, les entreprises pourront s'inscrire en fonction de leurs besoins dans des actions concrètes avec l'appui d'AKTO et ses partenaires pour développer l'emploi, le maintien dans l'emploi et la formation des personnes en situation de handicap (Rallye pour l'emploi, job dating, promotion des métiers, action de remobilisation du public, construction de parcours de formation...).

✍ Aller plus loin

D'autres outils existent au sein d'AKTO pour vous aider dans vos démarches liées au handicap.

[Découvrez l'ensemble des outils sur notre page dédiée.](#)

«J'ai trouvé le bon profil!»



Karine Saumon, directrice de l'agence Proman – une agence spécialisée dans le recrutement en intérim – à Limoges, a également bénéficié de l'accompagnement de Carole Sylvestre, sa conseillère AKTO dans le cadre du projet Réussi'RH pour identifier des candidats.

« Carole et le Cap emploi 87 m'ont présenté plusieurs profils avec le statut de TH (Travailleur Handicapé) qui étaient en recherche d'emploi. L'un d'eux correspondait en tout point aux besoins d'une de mes entreprises clientes. On a échangé sur le candidat qu'ils connaissaient, je leur ai décrit le poste puis la mise en relation s'est faite. Ce projet est fiable, juste et efficace. Il permet de lever les idées reçues sur le handicap, de faire de belles rencontres, et de repérer les bonnes compétences. »

Le candidat présenté par AKTO et le Cap emploi 87 est aujourd'hui en CDI au sein de l'entreprise. Un succès pour tous !

**Sur la photo de gauche à droite: Caroline Joly Conseillère Cap Emploi, Karine Saumon Directrice de PROMAN et Carole Sylvestre Chargée de Mission Emploi AKTO*

Alors n'attendez plus et prenez contact avec votre conseiller AKTO si vous rencontrez des problématiques de maintien dans l'emploi et/ou pour construire ensemble votre projet de recrutement en faveur des personnes en situation de handicap.

Prenez contact avec votre conseiller ✓

Ces articles peuvent vous intéresser

🕒 20/09/2022

📁 DÉVELOPPER LES
COMPÉTENCES DE MES
SALARIÉS - RECRUTER ET
INTÉGRER DES SALARIÉS

AKTO mobilisé pour lutter contre l'illettrisme au travail à l'occasion de la 9ème édition des journées nationales de lutte contre l'illettrisme

A l'occasion de la 9ème édition des journées nationales de lutte contre l'illettrisme, organisée du 8 au 15 septembre par l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (ANLCI), AKTO a réaffirmé sa volonté de lutter contre l'illettrisme au travail, en accompagnant les salariés des entreprises de ses branches dans l'acquisition des savoirs de base.

[Voir plus →](#)

🕒 19/09/2022

📁 RECRUTER ET INTÉGRER DES
SALARIÉS

Faites la promotion de vos métiers : le kit de communication

Parce que certains métiers ont de forts besoins d'attractivité et de recrutement auprès des jeunes, AKTO réalise de nombreux outils pour vous aider à communiquer sur vos métiers et recruter les meilleurs candidats !

[Voir plus →](#)

🕒 31/08/2022

📁 RECRUTER ET INTÉGRER DES
SALARIÉS - NON CLASSÉ
📁 NATIONAL

Valorisez le talent de vos apprentis avec AKTO et WorldSkills

AKTO, acteur majeur de l'alternance en France, est partenaire de la 47e compétition des Métiers WorldSkills pour valoriser le talent des jeunes.

[Voir plus →](#)